

Plus qu'un livre homogène, c'est un recueil d'articles sans lien bien net, et dont l'essentiel se trouve dans l'examen critique des théories déjà émises, critique non seulement bien formulée, mais le plus souvent très pertinente. Vu sous cet angle, le livre a pourtant le grand défaut de ne pas donner suffisamment de renvois. Et, ce qui est pire, on aurait grandement besoin d'un index des matières traitées qui dépasse les quatre pages qui y sont consacrées (pp. 651-54). Un index des mots cités prendrait certainement trop de place (mais il aurait été fort utile), alors qu'il est vraiment inadmissible qu'un livre de cette importance ne comporte pas de bibliographie.

Ajoutons que la présentation matérielle n'est pas des plus heureuses. Va pour l'impression en off-set devenue, hélas, très fréquente de nos jours. Mais elle exige beaucoup de discipline de la part de qui met le manuscrit au propre; on ne saurait admettre, comme c'est le cas ici, les lignes de longueur très inégale et les pages variant de 20 lignes (p. 646) à 28 lignes (p. 521) avec des écarts encore plus grands en cas de note en bas de la page, allant de 15 lignes (pp. 260 et 262) à 32 lignes (p. 447). L'élargissement des lignes et des pages à leur maximum ainsi que la réduction de l'interligne auraient réduit presque de moitié le nombre de pages d'un livre tellement volumineux qu'il est vraiment difficile à manier.

Palle Spore
Odense

3. Enseignement du français

Pour enseigner le français. présentation fonctionnelle de la langue, sous la direction de Mortéza Mahmoudian. Paris, PUF, 1976. XXVI + 428 p.

Mortéza Mahmoudian et son équipe, constituée d'enseignants de français, présentent une mise en application de la théorie fonctionnelle au système de la langue française sous l'angle synchronique. Cet ouvrage s'adresse aux enseignants de tous les niveaux et peut être utilisé par ceux qui n'ont pas eu de formation linguistique préalable. Il est le résultat de cinq années de travail constamment accompagnées d'expérimentations pédagogiques dont le détail figure dans des fascicules parus ou à paraître de «Recherches Pédagogiques» sous l'égide de l'Institut National de Recherches Pédagogiques. Dans cet ouvrage, qui ne vise pas à présenter de façon exhaustive les structures de la langue, on a cherché en priorité à offrir un cadre de réflexion aux enseignants de français en France.

On nous offre pour la première fois une présentation d'ensemble des problèmes de linguistique française dans le cadre de la théorie fonctionnelle d'André Martinet, dont on trouve les toutes premières esquisses au chapitre 4 des *Eléments de linguistique générale* et qu'il a approfondies par la suite dans divers articles groupés aujourd'hui dans *Studies in Functional Syntax* (Munich, Wilhelm Finck, 1975).

Avant de passer à l'ouvrage lui-même, il me paraît indiqué de rappeler les fondements de l'analyse fonctionnelle des langues.

A la base de la théorie fonctionnelle se trouve l'affirmation que toute langue est un *instrument de communication* et que communiquer «c'est, à l'aide de quelque chose de manifeste, rendre compte de quelque chose qui ne l'est pas.» (p. 21). On recherchera donc les conditions auxquelles toute langue «doit satisfaire pour assurer la communication comme elle le fait.» (p. 6). Dans les énoncés, les opérations de communication révèlent une double articulation: tout énoncé est cons-

titué d'une succession articulée d'unités significatives – les monèmes – dont la face perceptible présente une succession d'éléments distinctifs – les phonèmes. La commutation permet de dégager les unités qui sont en *opposition*, c'est-à-dire qui représentent à chaque point de l'énoncé un choix, et c'est le choix qui fonde la *pertinence* linguistique. C'est-à-dire que seuls sont pertinents les éléments qui entrent en opposition: dans *il faut ouvrir la porte*, /*ouvrir*/ véhicule une information spécifique qui s'oppose à /*fermé*/ par exemple.

Tout cela comporte deux implications. D'abord que la linguistique fonctionnelle se veut à la fois théorique et empirique, c'est-à-dire qu'elle tient compte du rapport dialectique qui existe entre l'empirique – ce qui précisément est manifeste – et le théorique, car l'étude de l'empirique repose sur des principes théoriques, et les principes théoriques sur des données empiriques. Ainsi, les auteurs ont conçu la pratique de l'enseignement du français comme un domaine d'application et de vérification. La collaboration établie entre linguistes et enseignants a enrichi les vues théoriques et fondé théoriquement la pratique pédagogique.

Dans l'examen auquel je vais procéder ci-dessous, je ne commenterai pas les questions relatives à la phonologie et à la phonétique, les principes fonctionnels de description des traits phoniques étant aujourd'hui généralement connus. C'est ce que les auteurs désignent comme la *monématique* qui va retenir notre attention.

La structure monématique leur paraît résulter du fait que la combinaison absolument libre des monèmes n'est attestée dans aucune langue, ou, en d'autres termes, que «la combinaison des monèmes est soumise à des restrictions.» (p. 74). L'étude des *combinaisons* concerne le monème comme un tout, signifié et signifiant, et permet de l'identifier comme ap-

partenant à une classe. L'étude des *variations*, elle, concerne soit leur forme (le signifiant), soit leur sens (le signifié). Prenons le monème «imparfait»; l'examen de ses combinaisons le caractérise comme des *modalités verbales* (qui forment un inventaire restreint). L'étude de ses variations révèle que, selon les contextes, son signifiant aura la forme /-è/ (*je mangeais*), ou la forme /-i-/ (*nous mangions*). Son signifié varie lui aussi selon les contextes lorsqu'on passe de l'énoncé *Il venait tous les jours* («imparfait itératif») à *Il dormait lorsque . . .* («imparfait de concomitance»). On remarquera qu'on retient ici la terminologie traditionnelle «imparfait», mais qu'on la place entre guillemets pour montrer qu'on ne lui attribue aucune valeur définitoire, le terme étant utilisé uniquement à des fins pragmatiques et pédagogiques.

Le traitement de la syntaxe se fonde sur la notion de *fonction*: la fonction est le rapport qui «existe entre chaque élément et l'énoncé dans son ensemble» (p. 76). La fonction d'un monème est le produit de deux facteurs: le noyau auquel il se rattache *et* la relation qu'il entretient avec le noyau. Ceci permet de distinguer:

- des monèmes unirelationnels et uninucléaires (*mon*, «*pluriel*», *-ait*, etc.) qu'on appelle les *modalités* (qui sont verbales ou nominales).
- des monèmes unirelationnels et plurinucléaires (*bien*, *très*, etc.) qu'on appelle les *autonomes*.
- des monèmes plurirelationnels et plurinucléaires (*bois*, *Paul*, etc.) qu'on appelle les *dépendants*.

Le plan de l'étude grammaticale comporte

- 1) une *étude des combinaisons*, subdivisée en a) un *classement*: l'identification d'inventaires des unités et la présentation de chaque classe ainsi isolée, et

- en b) *une syntaxe*: l'identification des rapports variables entre les monèmes, et
 2) *l'examen des variations*, en premier lieu *la morphologie*, c'est-à-dire l'examen des variations des signifiants des monèmes, et, en second lieu, *la sémantique*, à savoir la connaissance du signifié des monèmes et de ses variations.

On notera que c'est sous la rubrique «Morphologie» que sera traitée, par exemple, la variation de la position des monèmes respectifs lorsqu'on passe de *Ainsi va le monde* à *Le monde va ainsi*. C'est-à-dire que «Seules ressortissent à la morphologie les variations du signifiant qui ne correspondent pas à une différence dans le signifié» (p. 97). Cela ne veut pas dire que les considérations morphologiques, voire sémantiques, reçoivent nécessairement un traitement moins approfondi que celui qui est accordé au classement des monèmes et à l'examen des faits syntaxiques. Il faut simplement retenir que le fonctionnement du langage comme instrument de communication opère avec le signe comme un tout. Les variations des signifiants dont traite la morphologie, conçue dans une optique où la notion de mot ne joue aucun rôle, ne sont que des complications, qu'il est indispensable de connaître si l'on veut manier la langue de façon satisfaisante, mais qui ne contribuent pas aux fins dernières du langage.

Pour illustrer la façon dont on aborde les problèmes syntaxiques, j'esquisserai le traitement que l'on donne à la fonction sujet. (p. 157). Etant donné son importance dans la constitution de *l'énoncé minimum*, elle est tout d'abord définie dans *les Généralités*; on traite ensuite de sa *Morphologie*, c'est-à-dire, dans ce cas, des faits de position qui assurent son identification, puis, dans le chapitre *Combinaison*, des monèmes qui peuvent assumer cette fonction, et, finalement, dans *la Sémantique*,

on souligne le fait que, bien souvent, seul le sens des éléments constituants permet d'identifier le monème qui assume la fonction sujet. On agit de manière identique pour les autres fonctions, objet, attribut, passif, attribut de l'objet, épithète et apposition.

Les classes d'unités sont donc décrites et délimitées en partant du signe comme un tout, et leur classification est effectuée sur la base de leurs *latitudes combinatoires*. Celles-ci priment les critères morphologiques et sémantiques.

Pour terminer, je vais brièvement exposer comment on traite du genre et du «pluriel», deux catégories qui sont traditionnellement mises sur le même plan et traitées aux paragraphes du substantif, de l'adjectif, etc., comme étant toutes deux des faits de morphologie. Or, en linguistique fonctionnelle, on considère qu'on a là deux entités absolument différentes l'une de l'autre. Le «pluriel» est un monème (unirelationnel et uninucléaire) appartenant à la classe des modalités nominales et ceci parce qu'il fait l'objet d'un choix spécifique de la part du locuteur (par opposition au singulier). Le genre, lui, n'est pas un monème (ou une opposition de monème) puisque «l'inventaire des substantifs est divisé en deux classes morphologiques, les «masculins» et les «féminins»». (p. 289). Il ne peut donc pas faire l'objet d'un choix.

Il est malheureusement impossible, dans le cadre d'un compte rendu, de donner une description exhaustive de cette première présentation fonctionnelle de la langue. Je conclurai en disant que le vif intérêt que suscite sa lecture réside dans le fait qu'il ouvre de nouvelles perspectives pouvant conduire à la rédaction de nouvelles grammaires de la langue pour les Français, mais également pour les étrangers, car il nous livre une méthode de travail approfondie reposant sur des

fondements qui diffèrent sensiblement de ceux des grammaires traditionnelles et une vue d'ensemble des problèmes que représente l'enseignement d'une langue.

Hanne Martinet
Copenhague

Littérature française

Henri Coulet: *Marivaux Romancier. Essai sur l'esprit et le cœur dans les romans de Marivaux*. Paris, Armand Colin, 1975. 538 p.

Henri Coulet, dont *Le Roman jusqu'à la Révolution* (1967) demeure le fleuron de la Collection U, chez Armand Colin, publie, chez le même éditeur, sa thèse sur *Marivaux Romancier*. Non pas exactement sur «les romans de Marivaux»: l'unité de l'étude réside dans l'analyse d'une vocation de romancier (distincte de celle de l'homme de théâtre ou du journaliste) atteignant maturité et maîtrise à travers une production disparate et même hétéroclite.

Deux chapitres préparent l'entrée en matière proprement dite. Ne soyez pas ce lecteur impatient à qui l'auteur propose de sauter les *Dates* préliminaires qui en forment le premier: il est passionnant. Ne vous privez pas non plus des *Attaches* du second: il éclaire les appartenances sociales de Marivaux (bourgeoisie de finances et d'offices; aristocratie) et situe – rapidement – son œuvre romanesque dans la production contemporaine: Lesage, Prévost, Crébillon, Rousseau.

Agençant ensuite son travail sur les grands axes de la réflexion du romancier, H. Coulet, dans les chapitres III à VIII (*Belles âmes; L'Esprit et le Cœur; Premières personnes; Mémoires; Anatomie; Technique*) fait alterner l'étude du cœur et de l'esprit avec celle des formes narratives.

L'analyse de chaque roman se trouve ainsi répartie sur plusieurs chapitres, mais peut être, au besoin, facilement rassemblée.

Alors que le lecteur moderne connaît surtout les réussites des années 1730, *La Vie de Marianne* et *Le Paysan parvenu*, il convient de rappeler que la carrière de Marivaux romancier a commencé par les furieuses aventures baroques des *Effets surprenants de la sympathie* (1713-1714), imitation sérieuse du roman héroïque et sentimental du siècle précédent, pour se poursuivre par une variété de romans satiriques qui prennent le contrepied de ce même roman. Et c'est *Pharsamon ou les folies romanesques* (appelé aussi le *Don Quichotte moderne*), *La Voiture embourbée* et le *Télémaque travesti* (c'est-à-dire une transposition dans le registre burlesque des «nobles» *Aventures de Télémaque* de Fénelon), pour ne mentionner que les plus importants. (Les *Œuvres de jeunesse* sont accessibles dans une édition publiée chez Gallimard en 1972.)

Il est évident que la convention littéraire – qu'elle soit de fidélité ou de contestation – tient une trop grande place dans les romans de jeunesse pour que Marivaux puisse déployer ses dons d'observation et de réflexion morale. Ceci dit, Henri Coulet détecte tout de même, dans ces ouvrages anachroniques dès leur conception, quelques graines d'avenir:

Il apparaît ainsi que si, dans *Les Effets surprenants de la sympathie*, Marivaux sacrifie à une psychologie et à une narration déjà archaïques, il y ébauche aussi une critique de la «belle âme» romanesque, faite de stéréotypes et – bien que parlant traditionnellement à la première personne pour raconter son histoire pathétique ou rocambolesque – sans vraie intériorité et «temps humain». En intervenant périodiquement dans le récit pour discuter avec la dame à qui il l'adresse, l'auteur fournit à l'illusion romanesque une nécessaire contrepartie lucide, et don-